

# Senonnes



Lenitati Fortitudo Comes



2021

BULLETIN MUNICIPAL

# Sommaire

Le mot du Maire .....	p 2
Vie Municipale .....	p 3 à 8
Une année particulière .....	p 9 à 11
Vie Sociale .....	p 12 à 16
Les Services du Territoire .....	p 17 à 22
Rétrospective 2020.....	p 23

## Mairie de SENONNES

1 rue de la poste - 53390 SENONNES

Tél. 02 43 06 44 15

e-mail : [mairie.senonnes@wanadoo.fr](mailto:mairie.senonnes@wanadoo.fr)

Site web : [www.senonnes.com](http://www.senonnes.com)

### Horaires :

Lundi : de 14h à 16h

Mardi et jeudi : de 10h à 12h

Vendredi : de 14h30 à 18h30

Secrétaire : Anne Aubriot



## Bulletin Municipal de SENONNES

Directeur de la publication :

Madame Béatrice BARBE

Imprimé en 185 exemplaires :

Mise en page et impression : Jérôme Blin - 49 Pouancé

[www.imprimerie-blin.com](http://www.imprimerie-blin.com)

Sous réserve d'erreurs typographiques

Février 2021

Dépôt légal en cours.

## LE MOT DU MAIRE

**L'année 2020 avait pourtant bien commencé. Nous préparions les élections municipales, le projet de l'entrepôt communal avançait et soudain tout s'est arrêté ! Le 16 mars, on nous annonçait le confinement.**

Nous sommes en hiver et l'année 2020 se poursuit comme elle a commencé.

Dans un contexte de crise sanitaire jusque là inimaginable, l'inquiétude pèse... malgré ce virus, nous devons continuer à avancer.

Les élections municipales ne furent officielles que le 3 juillet. Une nouvelle équipe est en place. Nous avons repris les travaux en cours :

- **l'entrepôt communal** : nous allons entrer dans la phase des appels d'offres et le commencement des travaux se fera au début du printemps ;
- **l'adressage** : toutes les personnes habitant la campagne vont recevoir prochainement un courrier pour leur indiquer leur nouvelle adresse. Celle-ci sera bénéfique pour les services postaux, les livreurs, les services de secours et pour la géolocalisation ;
- **le pourtour de l'église** : nous allons procéder à l'enrobage de cette place pour faire suite au zéro phyto sur la commune. Ce dossier a fait l'objet d'une demande de subventions 2021 auprès de l'état et du département ;
- **la signalétique à l'intérieur du bourg** s'avère vétuste et inappropriée ; dossier qui sera étudié début 2021 ;
- **Le parking près du cimetière** : nous sommes retardés pour faire l'enrobé car le muret a été démolé. Dès que celui-ci sera refait, nous commencerons les travaux ;
- **La réfection du clocher** : les travaux se terminent et vous allez pouvoir retrouver le son des cloches ainsi que l'heure.

Je tiens à remercier tous les bénévoles pour la distribution des masques, ceux qui ont participé à l'entretien du cimetière lors de la journée citoyenne ainsi que ceux qui ont installés les illuminations pour les fêtes de fin d'année.

Vous trouverez dans ce bulletin l'actualité de l'année écoulée, les décisions prises lors de nos différentes réunions du conseil et bon nombre d'informations utiles et j'espère que nous nous retrouverons pour la traditionnelle cérémonie des vœux en 2022.

**Je vous offre pour chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour cette année 2021.**

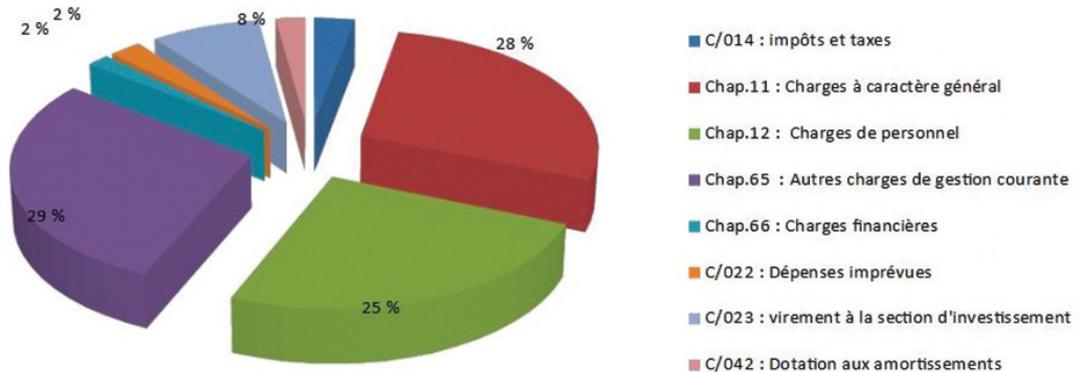
Bonne lecture.

*Le Maire,  
Béatrice Barbé*

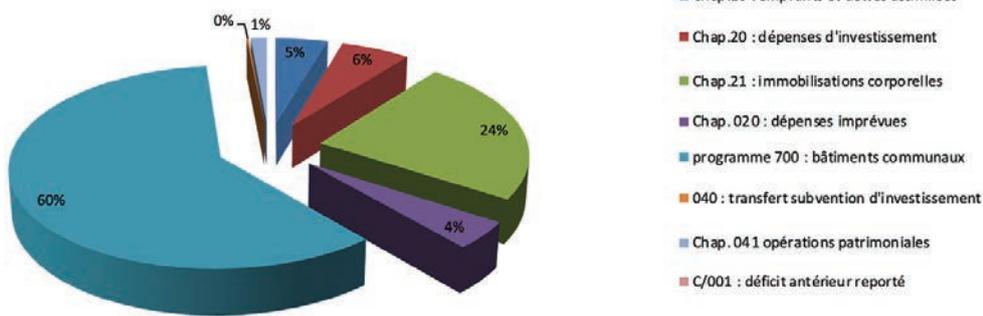
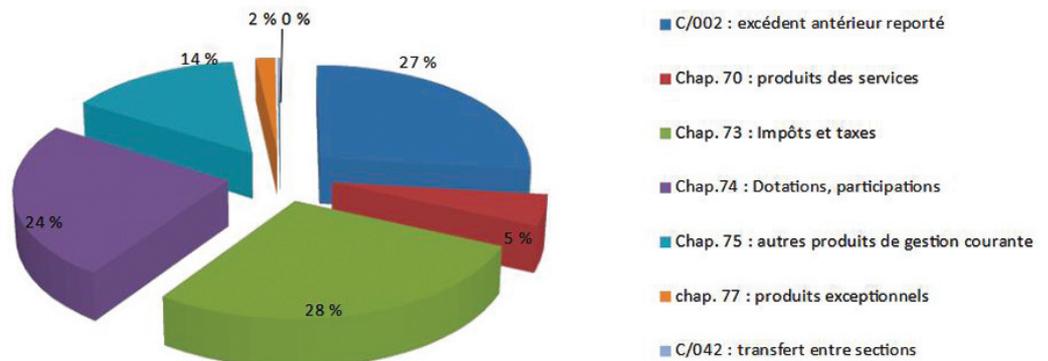


## Budget Communal 2020

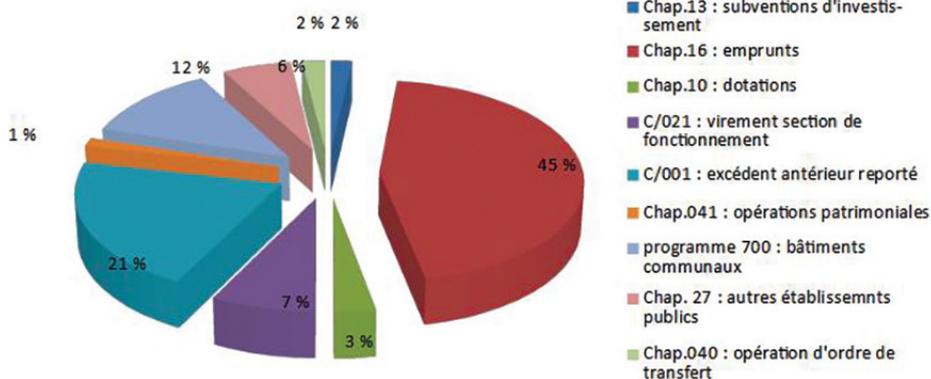
### Dépenses de Fonctionnement



### Recettes de Fonctionnement



### Dépenses d'investissement



### Recettes d'Investissement

## Activité Municipale 2020

Sept réunions ordinaires, les réunions régulières du Maire avec les adjoints et les réunions de commissions ont assuré la gestion des affaires courantes, du budget et de la mise en œuvre des projets communaux.

(Les comptes rendus officiels et complets sont consultables sur le site internet : [senonnes.com](http://senonnes.com) et en Mairie sur demande au secrétariat)

### 1/ Le 6 février 2020

#### DOMAINE ET PATRIMOINE

**Aliénations** : chemins ruraux.

#### INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Intercommunalité : mise à disposition du radar pédagogique.

#### FINANCES LOCALES

**Emprunts** : consolidation du prêt souscrit auprès du Crédit Agricole.

#### DOMAINE DE COMPÉTENCES PAR THÈME

**Voirie** : adressage.

**Divers** : participation financière de la commune pour les enfants scolarisés à la Guerche-de-Bretagne.

**Divers** : entrepôt communal.

**Divers** : tarifs de facturation de la prestation cantine scolaire de l'Illiad Habitat Jeunes.

### 2/ Le 5 mars 2020

#### COMMANDE PUBLIQUE

**Marchés publics** : Entrepôt communal – approbation de l'avant-projet sommaire.

#### FINANCES LOCALES

**Décision budgétaires** : compte de gestion commune et lotissement 2019.

**Décision budgétaires** : compte administratif budget principal 2019.

**Décision budgétaires** : compte administratif lotissement 2019.

**Demandes de subventions** : subvention départementale 2020 au titre de la restauration du patrimoine public de caractère.

#### DOMAINE DE COMPÉTENCES PAR THÈME

**Enseignement** : École ND de Pontmain - intervention de l'OGEC.

### 3/ Le 3 juillet 2020

#### INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

**Élection exécutif** : Élection du maire.

**Élection exécutif** : délibération fixant le nombre d'adjoints au maire.

**Élection exécutif** : Élection du 1<sup>er</sup> adjoint.

**Élection exécutif** : Élection du 2<sup>ème</sup> adjoint.

**Élection exécutif** : Élection du 3<sup>ème</sup> adjoint.

**Exercices des mandats locaux** : indemnités des élus.

**Délégations de signature** : Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.

### 4/ Le 10 juillet 2020

#### COMMANDE PUBLIQUE :

**Marchés publics** : Marchés de travaux dont le montant total est inférieur aux seuils européens.

Construction de l'entrepôt communal – approbation de l'avant-projet définitif.

#### INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

**Fonctionnement des assemblées** : renouvellement de la commission communale des impôts directs.

**Fonctionnement des assemblées** : commissions communales-désignation des membres.

**Désignation des représentants** : Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS.

**Désignation des représentants** : Élection des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS.

**Désignation des représentants** : Mode de désignation des représentants communaux.

**Désignation des représentants** : désignation des représentants au sein des organismes extérieurs.

Désignation des représentants à la communauté de communes du Pays de Craon.

Désignation des représentants à Territoire Énergie Mayenne.

Désignation des représentants au Syndicat Intercommunal du Bassin du Semnon.

Désignation d'un référent Conseil en Énergie Partagée- GAL Sud-Mayenne.

Désignation du représentant à la communauté de communes du Pays de Craon - Centre Intercommunal Action Sociale.

Désignation des représentants au Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Oudon.

Désignation du référent Sécurité Routière.

Désignation du correspondant Défense.

Désignation du représentant "élu" au Comité National d'Action Sociale.

**Désignation des représentants** : Désignation des représentants à la communauté de communes du Pays de Craon.

**Désignation des représentants** : renouvellement de la commission de contrôle des listes électorales.

#### FINANCES LOCALES

**Décisions budgétaires** : affectation des résultats constatés sur budget principal 2019.

**Décisions budgétaires** : Budget Primitif Commune 2020.

**Décisions budgétaires** : Budget Primitif Lotissement 2020.

**Décisions budgétaires** : autres. Carte Communale- droit de préemption urbain.

**Contributions budgétaires** : autres. convention entre la commune et l'école privée Notre Dame de Pontmain.

### 5/ Le 30 juillet 2020

#### PATRIMOINE

#### URBANISME

**Droit de préemption urbain** : exercice du droit de préemption - demande d'acquisition d'un bien soumis au droit de préemption urbain.

#### FINANCES LOCALES

**Décisions budgétaires** : tarifs des services publics.

Révision des tarifs de la cantine scolaire rentrée 2020-2021.

**Divers** : bilan de la cantine scolaire année 2019-2020.

#### DIVERS

**Préfecture de la Mayenne** : distribution des masques en prévention de la COVID 19.

### 6/ Le 17 septembre 2020

#### URBANISME

**Droit de préemption urbain** : exercice du droit de préemption - demande d'acquisition d'un bien soumis au droit de préemption urbain.

#### DOMAINE ET PATRIMOINE

**Aliénation** : décision d'aliénation du chemin rural n°5.

**Aliénation** : décision d'aliénation du chemin rural n°6.

**Actes de gestion du domaine privé** : vente partielle du chemin rural n°5.

**Actes de gestion du domaine privé** : vente partielle du chemin rural n°6.

#### INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

**Désignation des représentants** : RÉFÉRENTS COMMUNAUX auprès de la Communauté de Communes du Pays de Craon

**Désignation des représentants** : désignation des représentants auprès du Conseil Départemental de la Mayenne.

**Désignation des représentants** : désignation des représentants à la Communauté de Communes du Pays de Craon

#### LIBERTÉS PUBLIQUES ET POUVOIR DE POLICE

**Police municipale** : Indemnité de gardiennage de l'église.

#### FINANCES LOCALES

**Décisions budgétaires** : subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

#### DOMAINE DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

**Voirie** : Adressage-approbation de la dénomination des voies.

**Environnement** : Projet unité de méthanisation "SAS CS BIOGAZ" - avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique.

#### DIVERS

**Voirie** : achat des plaques de voies et habitations.

**Voirie** : autorisation de busage sur le chemin de la "Brousse".

**Voirie** : déviation au pont du Moulin des Patis, route de la Guerche de Bretagne.

**Sécurité routière** : radars pédagogiques.

**Accessibilité** : calendrier 2016-2021.

**Environnement** : matinée citoyenne.

**Commission "Cadre de vie"**

**Commission École**

**Personnel communal**

**Logements communaux**

### 7/ Le 26 novembre 2020

#### COMMANDE PUBLIQUE

**Marchés publics-marchés de travaux dont le montant est inférieur aux seuils européens** : présentation d'un projet de pose de panneaux photovoltaïques.

**Marchés publics-marchés de travaux dont le montant est inférieur aux seuils européens** : choix du bureau d'étude de filière pour la réalisation d'un assainissement autonome-construction de l'entrepôt communal.

#### URBANISME

**Droit de préemption urbain - exercice du droit de préemption** : demande d'acquisition d'un bien soumis au droit de préemption urbain.

#### FINANCES LOCALES

**Subventions - demandes de subventions** : subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

**Subventions - demandes de subventions** : demande de subvention départementale au titre du plan Mayenne Relance-volet communal-pour réaménagement du pourtour de l'église en centre bourg.

#### DOMAINE DE COMPÉTENCES PAR THÈMES

**Enseignement - participations financières aux frais de fonctionnement** : participation aux frais de scolarité d'un enfant résidant à Senonnes accueilli à l'école publique déléguée de Pouancé, commune nouvelle d'Ombrière d'Anjou.

**Enseignement - participations financières aux frais de fonctionnement** : participation des communes extérieures au fonctionnement de l'école privée sous contrat d'association.

**Environnement - installations classées pour la protection de l'environnement** : Projet de création d'une unité de méthanisation "SAS OUDON BIOGAZ" - avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique.

**Environnement - installations classées pour la protection de l'environnement** : Projet de plan d'épandage d'une unité de méthanisation "SAS META BIO ÉNERGIES" - avis du Conseil Municipal dans le cadre de l'enquête publique.

## Nos parlementaires



### LETTRE D'ELISABETH DOINEAU

Sénatrice de la Mayenne  
Conseillère Générale

*Rien ne sera  
plus jamais  
comme avant...*

Que cette année 2020 a été difficile! Certes aucune période n'est comparable à une autre, mais avouons-le, tous les événements que nous vivons actuellement sont tout autant inédits que violents.

Inédite et violente, cette épidémie qui frappe tous les continents, et qui questionne nos fragilités et nos capacités de résilience. Les décisions sont lourdes à prendre et pénibles à accepter. Qu'il est compliqué en effet de limiter la liberté dans un pays comme la France qui chérit plus que tout cette valeur ! Face à ce virus imprévisible, des mesures exceptionnelles ont été prises pour protéger la population et pour permettre à notre système de santé et ses professionnels de tenir. Certes, les décisions se sont parfois contredites et les masques, les tests, les équipements de protections ont manqué, montrant nos difficultés d'anticipation et de gestion de la crise. Mais rappelons néanmoins tous les mouvements de solidarité qui ont aussi témoigné du courage et de l'imagination de nos concitoyens.

Le plus dur reste certainement devant nous. Comment sortirons-nous de ces mois où l'économie, dans de nombreux domaines, a été mise entre parenthèses ? Comment pourrons-nous accompagner ces commerçants et ces chefs d'entreprise dont l'activité a été arrêtée ? Comment rendrons-nous espoir aux jeunes qui se retrouvent sur un marché du travail exsangue ? Trouverons-nous les ressources pour aider les plus fragiles ? Je veux croire à l'élan collectif et aux compétences individuelles.

Inédits et violents, comme ces attentats cruels qui frappent des femmes et des hommes au nom du fanatisme religieux. Il y a urgence à ce que les lois de la République s'imposent à ceux qui souhaiteraient voir un islam politique et radical régner sur notre pays. "La République indivisible n'admet aucune aventure séparatiste" déclarait le Président Macron, le 4 septembre dernier. C'est l'objet de la loi promise dans les prochains mois. Mais au-delà des mots et des projets de loi, il est indispensable que nous prenions avec une extrême fermeté les mesures qui s'imposent pour freiner les dérives sectaires qui gangrènent notre société et divisent les français. Soyez assurés qu'en ma qualité de parlementaire, je prendrai mes responsabilités pour lutter en conscience contre tout fanatisme.

Nous aspirons toutes et tous à des jours meilleurs et je souhaite de tout coeur que nos concitoyens retrouvent confiance et sérénité dans un pays apaisé. Rien ne sera plus jamais comme avant... si nous apprenons de nos faiblesses et si nous unissons nos forces !

Douce et belle année 2021 !

*Elisabeth Doineau*



**Valérie Hayer**  
**Votre députée  
européenne**

**L'Europe vous  
accompagne  
au quotidien**

Vous pouvez contacter Valérie Hayer à sa permanence :

au 113 avenue Robert Buron - 53000 Laval, par mail : [v.hayer.permanence@gmail.com](mailto:v.hayer.permanence@gmail.com), ou par téléphone : 09 88 35 12 15

## Le Conseil Municipal



**BÉATRICE BARBÉ**  
MAIRE  
Retraîtée - 63 ans



**BRUNO POIRIER**  
1<sup>ER</sup> ADJOINT  
Salarié d'une entreprise  
privée - 57 ans



**PASCAL FLEURIE**  
2<sup>EME</sup> ADJOINT  
Entraîneur  
51 ans



**MARIE-CLAIRE PAVIS**  
3<sup>EME</sup> ADJOINTE  
Accueillante familiale  
55 ans



**STEVE DAVID**  
Entraîneur - 39 ans



**WILFRIED BOURRÉ**  
Salarié BTP - 41 ans



**ROGER MARQUÈS**  
Retraité - 73 ans



**JULIEN MARQUET**  
Agriculteur - 37 ans



**CHRYSTELLE BOUZON**  
Aide soignante - 35 ans



**XAVIER BOUILLIE**  
Retraité - 61 ans



**ANNE AUBRIOT**  
Secrétaire de Mairie



**BRIGITTE LELEON**  
Accompagnatrice  
de cantine



**MIREILLE GEORGET**  
Agent d'entretien



**PHILIPPE GEORGET**  
Employé communal

## Projets en cours

### LE CLOCHER DE L'ÉGLISE

Fin d'année 2019, un constat alarmant a été dressé concernant l'état du campanaire de l'église. La commune se devait de garantir la sécurité de toutes les personnes fréquentant ce lieu.

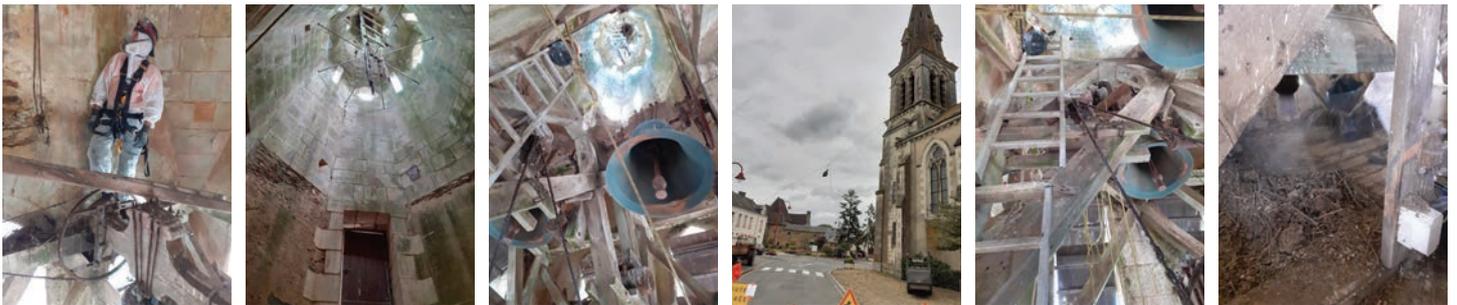
Des travaux de réhabilitation se sont déroulés en décembre 2020 et janvier 2021.

**Le financement de l'opération se détaille comme suit :**

- Dotation des Équipements Ruraux : 6192 €
- Conseil Départemental – restauration du patrimoine : 6192 €
- Un fonds de compensation de la TVA prévisionnel de 660 €
- Un autofinancement de : 12 176 €



Photos prises par l'entreprise Macé

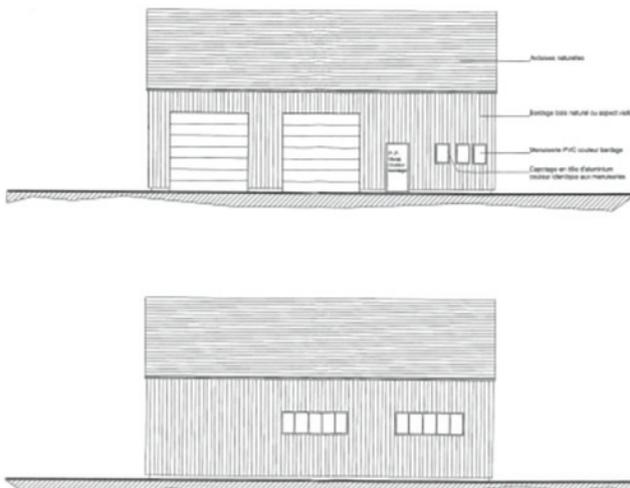


Photos prises par Philippe Georget (employé communal)

### L'ENTREPÔT COMMUNAL

Relativement au projet de construction, la commune est en phase d'appels d'offres en espérant que la totalité des lots soit fructueuse, les travaux débuteront courant avril 2021.

PROJET : FACADES NORD-OUEST ET SUD-EST



INSERTION DEPUIS LA RUE

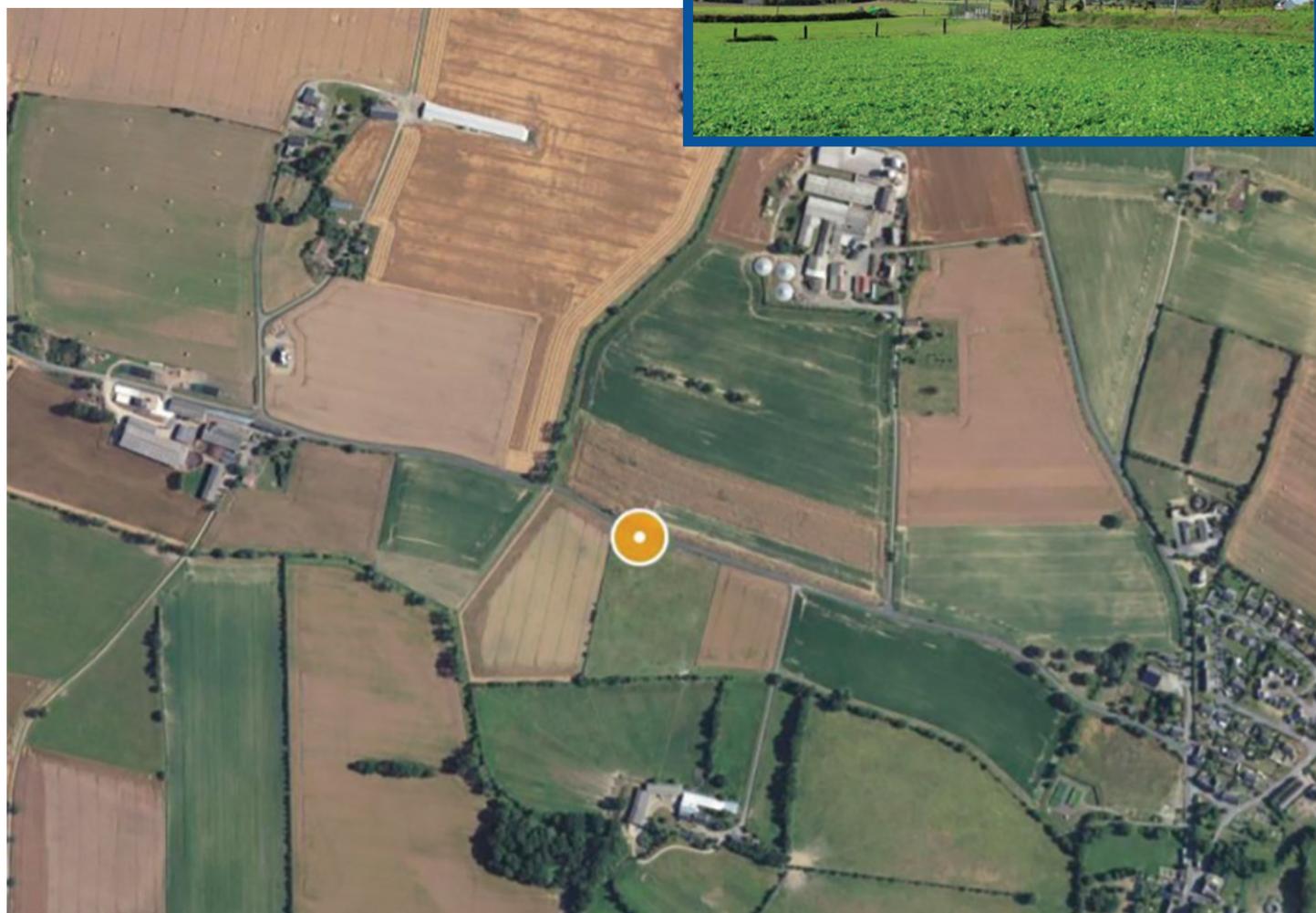
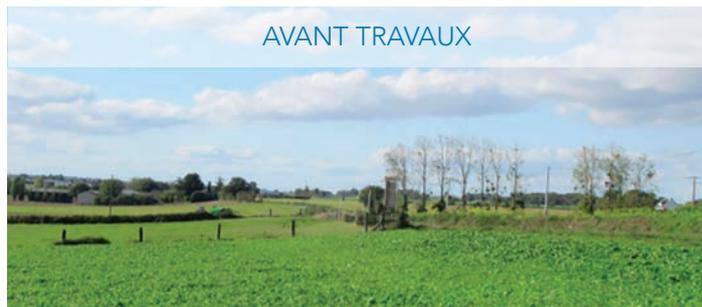


## Projets en cours



La commune de Senonnes est reconnue "site prioritaire" par ORANGE. Une antenne relais sera prochainement installée dans la commune afin d'améliorer la qualité du réseau de téléphonie mobile.

**Le démarrage des travaux est prévu pour septembre 2021.**



Plan de situation

## PARKING DE L'ÉGLISE

Afin d'améliorer l'attractivité du centre bourg, le conseil municipal a décidé d'embellir la place de l'église par la réfection du sol, la suppression de la bascule et l'arrachage de tous les massifs.

La réalisation d'une rampe d'accès ainsi qu'une place handicapé viendront s'ajouter à ces travaux dans le courant de cette année.

## Nos Commerces

### LE FAIR PLAY M<sup>ME</sup> LEGOUBEY BRIGITTE



L'année a été épuisante mais la clientèle est là. Un nouveau confinement ou même un couvre-feu serait très difficile à vivre pour le Fair Play. Plein de projets ainsi que d'autres soirées à thèmes sont en réflexion pour cette nouvelle année.

#### Horaires :

Lundi : 8h-20h30  
Mardi, vendredi, samedi : 8h-01h  
Mercredi : 8h-14h  
Jeudi : fermé  
Dimanche : 8h-15h30 / 18h-21h

Tél. 02 43 70 29 77



### LE COSY M<sup>ME</sup> AUGÉ MARIE-LAURE

Cette année se termine et je tiens à mettre à l'honneur tous mes clients fidèles qui ont mis dans mon cœur tant de moments de bonheur par leur soutien, leur présence et leur sourire "dans le regard". De cette année, je ne veux en garder que le meilleur. Au lieu de déprimer, je souhaite avancer sans me décourager, oser sans avoir peur, croire que tout est possible et continuer à donner des petits instants de bien-être "bonheur". Bonne et heureuse Année 2021.

#### Horaires :

Lundi : fermé  
Mardi et vendredi : 9h-12h / 13h30-19h  
Mercredi : 14h-18h  
Jeudi : 9h-12h / 13h30-18h30  
Samedi : 9-16h  
Ouvert en continu sur rendez-vous

Tél. 02 43 12 33 95



### WESTRACING M<sup>ME</sup> FRANÇOIS MARION

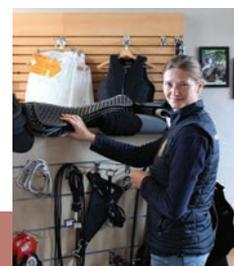


Comme beaucoup de commerces la situation a été compliquée moralement et financièrement ; beaucoup de courses annulées et/ou non-reconduites. Malgré tout, la reprise est bonne surtout au niveau de la fabrication. De très belles écuries de France et de Senonnes nous font confiance.

#### Horaires :

Lundi et samedi : fermé  
Mardi, jeudi et vendredi : 9h30-14h  
Mercredi : 9h30 à 13h  
Sellerie fermée pendant  
les déplacements aux courses

Tél. 02 43 12 33 96 / 06 83 37 03 17



## Nos Commerces

### L'ATELIER DE ELLIE



L'atelier de Ellie tente de donner satisfaction à chaque client et de lui assurer qu'il porte quelque chose de spécial et d'unique !

Chaque pièce fabriquée dans l'atelier est faite à la main.

[www.ellie-bijouterie.com](http://www.ellie-bijouterie.com)

Horaires :

Du lundi au samedi : 13h-19h

Tél. 06 76 27 39 55



### PICNIC BOX FOOD TRUCK

2020 était la 3<sup>ème</sup> année pour le food truck et l'entreprise s'améliorait tout le temps. Au début de l'année l'agenda était presque plein pour la belle saison avec les engagements pour les mariages, anniversaires, baptêmes etc.... Avec la pandémie tout a été annulé ou reporté, nous avons survécu par les emplacements habituels dans les villages. Nous apprécions vraiment le soutien et la fidélité de nos clients à Senonnes.

Horaires :

Mercredi et vendredi : 18h-19h50  
(Bel Air Combré)

Dimanche : 18h-19h50  
(Senonnes)

Tél. 06 26 20 30 24



### LA GREZ NOTRE GÎTE DE GROUPE



Cette année a été plus que difficile. Les réservations se sont annulées au fur et à mesure du temps. Nous avons constaté une légère reprise au mois de septembre. Avec les nouvelles règles sanitaires interdisant les regroupements de plus de 10 personnes, l'activité de cette fin d'année semble compromise. Nous espérons vivement retrouver les groupes au printemps 2021, lancement de notre saison.

Gîtes de séjour en pleine campagne  
calme et détente

2 gîtes en pierre rénovés  
Capacité de 50 couchages

[www.gitedelagrez.com](http://www.gitedelagrez.com)

Tél. 02 99 47 80 02 / 06 83 21 94 06



## | Notre École - Notre Dame de Pontmain



2, RUE DE L'HIPPODROME  
53390 SENONNES  
Tél. 02 43 06 80 57  
ecolesenonnes53@orange.fr  
site internet : ecole-senonnes.fr

**46 élèves inscrits, 30 familles.**

**Classe de maternelle-CP :**

Anne Barbé et Nathalie Madeline ASEM  
**2 TPS, 8 PS, 6 MS, 5 GS, 5 CP**

**Classe de CE-CM :** Jocelyne Meignan  
**6 CE1, 6 CE2, 4 CM1, 4 CM2**

La construction est terminée. Nous espérons vraiment pouvoir l'inaugurer en 2021 ! Nous apprécions beaucoup l'espace. Notre thème d'année : *"À la croisée des chemins"*

L'A.P.E.L (Association des Parents d'Élèves) est présidée par Aurélie Cocard. Cette association organise diverses manifestations et ventes afin de récolter des fonds pour financer des projets pédagogiques.

L'O.G.E.C (Organisme de Gestion des Écoles Catholiques) est présidé par Céline David. Cette association s'occupe de la gestion financière de l'école et est indispensable à son bon fonctionnement.



Les membre du bureau

### DATES À RETENIR POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE :

- Vente de pizzas à emporter : vendredi 12 mars
- Portes ouvertes :  
vendredi 21 mai 2021 de 16h30 à 19h
- Classe Volcan à la Bourboule pour les CE-CM :  
du 31 mai au 6 juin 2021.
- Fête de fin d'année : samedi 19 juin 2021



Les classes de maternelle - CP



Les classes de CE - CM



## Assistantes maternelles

Madame Fazilan ROBERT

21, rue Jean Boby - 53390 Senonnes

Tél. 02 43 06 96 59

Vous recherchez une assistante maternelle ? C'est par ici ! Depuis plus de vingt ans, c'est avec plaisir que j'accueille des enfants de 0 à 6 ans dans un cadre joyeux et dynamique, situé à deux cents mètres de l'école maternelle.

Éveil, jeux, devoirs, j'accompagne vos enfants dans leurs activités. Réalise avec eux de futures œuvres d'art et joue même des marionnettes ! Vous travaillez tard ? Aucun problème, les horaires atypiques sont les bienvenus (samedi et jours fériés compris). J'ai hâte de vous rencontrer, futurs parents, parents et enfants.

**À très bientôt !**

ISABELLE : 02 43 06 83 33 / 06 71 30 41 15

NATHALIE : 07 82 73 24 26

Malgré l'année très particulière que nous avons passée, nous avons tout de même réussi à organiser quelques rencontres afin que les enfants se retrouvent pour jouer, fêter les anniversaires, partager les repas...

En 2021, nous espérons pouvoir reprendre nos activités communes (bricolage, activités musicales, motricité, créativité, sorties...).

Si vous ou votre entourage avez des besoins pour l'accueil de vos enfants, n'hésitez pas à nous contacter. Nous acceptons les horaires atypiques et le samedi.

**Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2021.**



## Crèche parentale la Marelle

3 rue des sports 53800 CONGRIER

02 43 07 56 38 - lamarelle53@laposte.net

La crèche parentale "La Marelle" accueille les enfants âgés de 3 mois à 6 ans. Elle fonctionne tous les lundis et jeudis de 8h45 à 17h15 en période scolaire.

Aurélie Delanoë, éducatrice de jeunes enfants, ainsi qu'un parent ou un bénévole accompagnent les enfants tout au long de la journée.

Aurélie mène des activités éducatives pour répondre à leurs besoins (peinture, collage, modelage, motricité, comptines, promenades...).

\*La structure bénéficie d'un éveil musical très régulièrement en partenariat avec l'école de musique de Cossé-le-Vivien qui est très apprécié par les enfants qui bénéficient ainsi d'une inter-action privilégiée avec un dumiste.

La crèche est un lieu d'accueil convivial qui permet aussi de partager autour de la parentalité. Les parents peuvent ainsi échanger entre eux et avec une professionnelle au sein de



l'association. En cette période de confinement, la crèche parentale reste ouverte.

N'hésitez pas à nous contacter pour inscrire vos enfants.

**Bureau :**

Présidente : Aurélie Ramany

Trésorière : Annabelle Pelfresne

Secrétaire : Laetitia Huet

## NounouAdom

**IDÉES**

# GOURMANDES

pour le goûter

**NounouADOM**  
garde mes enfants

**SMOOTHIE**

La formule magique pour faire manger certains fruits et légumes aux enfants...

3-4 verres (selon texture)  
Préparation : 15 mn

**Ingrédients**

- 1 banane
- 2 kivi's
- 20 cl de lait de coco
- Jus d'un citron vert
- Eau (selon texture souhaitée)

**Recette**

1. Peler les fruits.
2. Les détailler en morceaux.
3. Mettre l'ensemble des ingrédients (sauf l'eau) dans un blender ou, à défaut, un mixeur.
5. Mixer en ajoutant l'eau progressivement jusqu'à l'obtention de la texture souhaitée.

**Vos petits héros méritent une super nounou !**

Sortie d'école ou de crèche, garde du soir ou du mercredi (horaires atypiques, plannings fluctuants), accompagnement aux activités extrascolaires, babysitting durant le weekend et les vacances scolaires...

Grâce à l'équipe de NOUNOU ADOM CHÂTEAU-GONTIER, trouver une nounou devient un véritable jeu d'enfants !

**NOUNOU ADOM CHÂTEAU-GONTIER**

02 43 07 46 60

chateaugontier@nounouadom.com

RCS LAVAL 811 562 297 - Agr. SAFB11562297

www.nounouadom.com | www.magardepartagee.com

# État Civil



Emy CARLOS COUVRAND  
née le 13 septembre  
à Châteaubriant (44)

## Tarifs de location de la salle communale

Tarifs Grande Salle	Commune	Hors commune
Journée jusqu'à 2 heures du matin	140,00 €	170,00 €
Week-end	200,00 €	240,00 €
Saint-Sylvestre	200,00 €	240,00 €
Vin d'honneur (manifestations, mariages, sépultures...)	50,00 €	60,00 €
Forfait chauffage (du 15 octobre au 15 avril)		30,00 €
Location vaisselle		0,50 €
Forfait horaire ménage		30,00 €
Activités sportives cotisation annuelle		100,00 €
Caution restituée 1 semaine après l'état des lieux		400,00 €
Acompte et assurance		30% à la réservation + attestation d'assurance
<b>Tarifs Petite Salle</b>	<b>Commune</b>	<b>Hors commune</b>
réservée en semaine aux réunions		
Du lundi au vendredi inclus	35,00 €	45,00 €
Week-end	35,00 €	45,00 €
Forfait chauffage (du 15 octobre au 15 avril)		15,00 €
Caution restituée 1 semaine après l'état des lieux		100,00 €
Acompte et assurance		30% à la réservation + attestation d'assurance

## CCAS

Le traditionnel repas offert aux personnes âgées de plus de 65 ans n'ayant pu avoir lieu, il a été décidé par le bureau du CCAS une distribution de coffrets de chocolats.



## Comité des Fêtes



Après une année 2020 compliquée, le comité des fêtes vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour 2021.

Nous espérons pouvoir organiser notre traditionnelle fête villageoise le 3 juillet 2021.

Noter bien cette date et en attendant PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS.

*La Présidente,  
Mme Macquaire Florence*

## Le Foyer des Jeunes Travailleurs

Iliade - Résidence Habitat

Jeunes André Baslé

Tél. 02 43 07 27 58 / 06 71 95 33 02

Président : Vincent Saulnier

Directrice : Caroline Boivin

### 51 logements

- Studios équipés (de 13 à 26m<sup>2</sup>)
- Logements meublés avec sanitaires et salle de bain, prise téléphone et TV
- Accès internet payant dans les logements, wifi gratuit dans les espaces collectifs
- cuisine collective dans chaque bâtiment
- Restauration en self service

Restaurant ouvert du lundi au vendredi  
de 12h à 14h



## Anciens combattants de Senonnes AFN



En février, les anciens combattants A.F.N. de Senonnes sont venus payer leurs cotisations en présence de Mme Le Maire. Cette réunion s'est terminée par le verre de l'amitié.

### Cérémonie du 8 mai 2020

Avec la crise sanitaire que nous traversons, nous n'étions que 3 : Mme le Maire, le Président et le trésorier. Nous avons déposé une gerbe et Mme Barbé a lu la lettre de la secrétaire d'État des Anciens Combattants.

### Cérémonie du 11 novembre 2020

7 personnes se sont réunies dans les meilleures conditions. Une gerbe a été déposée.

Malheureusement, toutes nos cérémonies au canton ainsi que les verres de l'amitié ont été annulés en raison de cette pandémie.

Nous honorons la mémoire de Joseph BAZIN décédé le 26 décembre 2020.

*Le Président,  
Raymond Godde*

## La troupe de l'Arrière - Cour



Vous avez été plus de 1300 spectateurs à venir nous applaudir cette année et nous vous en remercions !

Une nouvelle aventure est en cours de création. Celle-ci étant actuellement stoppée, nous ne savons pas à quelle période les représentations auront lieu.

Nous espérons vous retrouver rapidement pour cette nouvelle aventure !

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2021 !

*La troupe de l'Arrière - Cour*



## C.E.R.G.O.

**L'année 2020 aura été une année rendue compliquée par le COVID19 mais l'activité du CERGO n'a pas eu à souffrir des périodes de confinement imposées dans notre pays. L'équipe de notre Directeur Geoffrey GAUCHER a assuré l'entretien des pistes, quasiment normalement bien que privée du personnel à temps partiel.**

Pour nos entraîneurs, l'arrêt des courses pendant 1 mois et demi a fragilisé leur situation financière d'autant plus qu'ils ont dû subir le maintien de la baisse des allocations de prix de courses de l'ordre de 30% due à la situation déficitaire des institutions de courses et notamment France Galop pour ce qui concerne nos entraîneurs de galop. Le mois le plus fort a été le mois d'avril avec 619 chevaux en moyenne sur le mois, en avril 2019, la moyenne était de 619, soit du même niveau.

La moyenne sur l'année aura été de 554 chevaux, soit 10 de plus qu'en 2019. Au 1<sup>er</sup> décembre 2020, nous avons encore 457 chevaux déclarés à l'entraînement à France Galop. Des travaux importants ont été réalisés sur la piste "profonde". Tout le sable a été changé en fin d'année.

À défaut de pouvoir rénover entièrement les pistes, faute de financement par France Galop, nous avons décidé de faire des gros travaux d'entretien sur la piste "rouge" : rénovation du drainage et changement de la totalité du sable. Ces travaux devraient se réaliser dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2021, en fonction de la météo.

Nous arrivons au terme des emprunts contractés par le Syndicat Mixte du Centre d'entraînement dont le Président était Monsieur Jean-Claude MOREAU. Celui-ci a été remplacé par Monsieur Jacques GODDE. Nous remercions Monsieur MOREAU pour tout l'investissement dont il a fait preuve pour assurer la Présidence du Syndicat Mixte et souhaitons la bienvenue à Monsieur Jacques GODDE pour sa nouvelle mission. Pour cela il sera secondé par Madame Béatrice BARBÉ et Monsieur Hervé TISON tous les

deux Vice-présidents et également membres de notre Conseil d'Administration. Monsieur MOREAU est désormais Membre du Conseil d'Administration en tant que Membre coopté.

Il faudra, en ce début d'année 2021, que le Syndicat Mixte se prononce sur la poursuite ou non de sa mission au sein du Centre d'entraînement. En cas de poursuite, nous pourrions voir naître de nouveaux projets d'investissements pour le Centre, ce qui contribuerait à renforcer son image et son niveau de performance.

Au 1<sup>er</sup> décembre, 34 entraîneurs ont des chevaux inscrits à l'entraînement, dont 3 permis d'entraîner. 40 entraîneurs ont eu des chevaux à l'entraînement sur 2020.

**En 2020, nous avons enregistré :**

- 3 arrivées de nouveaux entraîneurs, SOLIGNAC Marie, LEDUC Arnaud, JUNG Christina,
- 1 départ, LEDUC Arnaud.

Comme chaque année, nous rappelons à nos entraîneurs combien il est important de respecter les règles internes de fonctionnement du Centre, il y va de la sécurité de tous.

Un grand merci au personnel d'entretien des pistes qui a su s'adapter à cette situation rendue compliquée par la pandémie du COVID19. Un grand merci également à Christine GOHIER notre secrétaire qui à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 continuera d'assurer le secrétariat du CERGO mais en tant que membre bénévole.

**Geoffrey GAUCHER avec toute son équipe et les membres du conseil d'administration se joignent à moi pour souhaiter à tous nos entraîneurs et leur personnel une bonne et heureuse année 2021.**

*Le Président,  
Daniel THEARD  
et les Membres du Conseil d'Administration*

## Société des Courses de Senonnes-Pouancé

Nous remercions nos Sociétaires qui nous ont été fidèles et les informons que la cotisation qu'ils ont acquittée pour l'année 2020 sera automatiquement reportée sur 2021, nous leur adresserons par courrier les nouvelles cartes pour l'année 2021.

Comme pour la plupart des associations, les manifestations 2020 ont été soit reportées, soit annulée par la crise sanitaire que nous avons connue et qui malheureusement va se prolonger sur l'année 2021.

La Société des courses de SENONNES-POUANCE n'y a pas échappé, les 3 premières réunions ont été annulées et remplacées par 2 nouvelles réunions PREMIUM. 4 des 5 réunions de courses ont été organisées à huis clos, seule la réunion du 25 octobre a pu être ouverte au public. Ce jour-là, le beau temps n'était pas au rendez-vous, nous avons eu seulement 217 entrées payantes. Inutile de préciser que cette journée a été largement déficitaire, le montant global des enjeux PMH s'est élevé à 10 616€ pour 15 752 en 2019.

Fort heureusement, les 2 nouvelles réunions qui nous ont été accordées ont été des réunions PREMIUM, cela nous a permis de préserver notre situation financière qui reste cependant très fragile. Nous remercions tous nos sponsors qui malgré l'impact financier subit par cette pandémie ont pour bon nombre d'entre eux maintenu leur soutien et assurons tous ceux qui n'ont pas pu honorer leur engagement que nous portons le plus grand respect à leur décision. Nous ne sommes pas fixé sur la façon dont vont se dérouler les réunions de courses 2021 mais nous prenons d'ores et déjà l'engagement de faire figurer sur nos programmes la totalité des sponsors qui étaient inscrits pour 2020.

Notre Concours Complet d'Équitation qui devait se dérouler en juin a été également annulé.

### NOTRE CALENDRIER 2021

Nous aurons 3 réunions entièrement PREMIUM en 2021 sur les 6 que nous organisons, soit 50%.

**Dimanche 21 mars 2021**

Réunion PMH  
Plat et obstacles,  
début des opérations 14 heures

**Mercredi 14 avril 2021**

Réunion PREMIUM  
Plat et obstacles,  
début des opérations 12 heures.

**Samedi 1 mai 2021**

Réunion Courses de poneys  
Plat et obstacles (hors paris mutuel)

**Samedi 15 mai 2021**

Réunion PMH  
Trot et obstacles,  
début des opérations 14 heures

Course au trot attelé  
des Entraîneurs de Galop  
Prix Philippe MONNIER

**Vendredi 23 avril 2021**

Fête du Cheval organisée par  
l'Association Culture et Loisirs

**Dimanche 20 juin 2021**  
Concours Complet d'Équitation  
(C.C.E.)

**Mardi 29 juin 2021**

Réunion PREMIUM  
Plat et obstacles,  
début des opérations 16 heures 45.

**Samedi 3 juillet 2021**

Réunion PREMIUM  
Plat et obstacles,  
début des opérations 16 heures 15.  
Journée des sponsors

**Dimanche 24 octobre 2021**

Réunion PMH  
début des opérations à 13 h 30.

Pour la première année, une réunion de courses, plat et obstacles, entièrement réservée aux poneys se déroulera sur notre hippodrome des Senonnettes.

Compte tenu des incertitudes sanitaires actuelles, la date de notre Assemblée Générale annuelle n'est pas encore fixée, il se peut que celle-ci soit repoussée aux alentours de la date limite qui est le 30 juin 2021.

Merci à tous nos sponsors, aux Municipalités de SENONNES et POUANCE, au Conseil Général de la Mayenne et au Syndicat Mixte du Pays de CRAON qui nous aident chaque année.

Un grand merci également à tous nos bénévoles qui se sont mobilisés pour organiser nos réunions de courses à huis clos en appliquant un cahier des charges rigoureux établi par notre Fédération Nationale des courses hippiques.

Nous comptons sur notre public, dans la mesure où il sera autorisé à venir sur notre hippodrome, pour qu'il vienne nombreux ; ce serait la juste récompense qu'attendent nos bénévoles qui se démènent sans compter pour que les courses se déroulent dans les meilleures conditions.

Bonne et heureuse Année 2021

*Le Président,  
Daniel THEARD  
et les Membres du Conseil  
d'Administration*



## Relais Santé Bien-être



### Ma santé sur Mon territoire

Les élus, les professionnels de santé et les habitants du Pays de Craon se mobilisent depuis de nombreuses années pour faciliter l'accès aux soins et répondre aux besoins de santé des populations.

Comment sont relayées les informations au niveau local et comment sont identifiées les attentes des habitants ?

#### Un nouvel élu référent santé nommé au sein de votre Conseil municipal

L'élu(e) référent(e) santé communal a pour mission de faciliter l'accès des habitants aux services de santé de proximité et aux actions de prévention et d'éducation à la santé. Son rôle est également de relayer les attentes des publics et de participer aux réflexions collectives.

Pour connaître l'élu(e) référent(e) santé de votre commune, il vous suffit de contacter le secrétariat de la mairie.

**L'association Relais Santé Bien-être** : des habitants associés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique santé, dans un esprit de dialogue et de concertation.

Composée d'habitants du Pays de Craon, l'association a pour mission de rendre les habitants, acteurs de leur santé. Pour cela, elle mène des actions de prévention à destination du grand public sur des thématiques telles que l'alimentation et l'activité physique.

Elle est un appui pour les professionnels de santé qui la sollicitent régulièrement pour mener des enquêtes auprès des usagers par exemple.

#### CONTACT

Brigitte DALIBON, Jean-Pierre BOUVET, Joël TRAINEAU  
Co-présidents de l'association  
Tél. 07 85 51 53 43 - animation.sante@paysdecraon.fr

## Alli'âges



L'association Alli'âges en Pays de Craon, a pour objectif de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile.

En 2019, le théâtre interactif sur le thème de "Tous aidants : prendre soin de soi pour mieux prendre soin de l'autre", présenté à Craon, a regroupé plus de 200 personnes venant de tout le territoire du Pays de Craon, signe des besoins dans ce domaine.

Après une pause obligatoire en cette période de covid, les activités ont repris en septembre, sur inscription uniquement en raison des mesures sanitaires liées au nombre :

**Séances de gymnastique adaptée** animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU le mercredi tous les 15 jours alternativement à Craon et à Saint-Aignan-sur-Roë. Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance (essai gratuit d'une séance).

**Lectures et échanges autour de l'actualité avec le Vite Lu**, le jeudi tous les 15 jours à la médiathèque de Craon et à Ballots (ADMR). Coût : 1€ goûter inclus.

**"Rencontres autour d'un café "**. Activité gratuite d'échanges avec les jeunes sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.

Depuis 2018, des **rencontres avec les proches aidants, totalement gratuites**, ont lieu environ une fois par trimestre à la médiathèque de Craon de 15h à 17h. Les demandes sont importantes et elles sont maintenant accompagnées par une psycho-praticienne. Toute personne intéressée peut se renseigner en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.

Un rappel : le **"Guide des aidants"** réactualisé en 2019 est accessible sur le site du Pays de Craon, l'exemplaire papier est à votre disposition au 29 rue de la Libération à Craon.

Toutes ces activités peuvent être développées sur d'autres communes du territoire à condition que des bénévoles, localement, aident Alli'âges à les animer.

*Chantal GODARD,  
Présidente de l'association Alli'âges*

#### CONTACT

chantal.godard2253@gmail.com - Tél. 06 32 11 06 11  
Siège social : "Le 29" 29, rue de la Libération 53400 CRAON

## Association du Service de Maintien à Domicile (ASMAD)

Pour faciliter le maintien à domicile sur le Pays de Craon



### Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

#### Les Soins

Soins d'hygiène et de confort  
Aide aux actes essentiels de la vie  
Evaluation et ajustement par les infirmiers ou l'ergothérapeute  
Soutien à la personne et à son entourage  
Soins techniques infirmiers réalisés par les infirmiers du SSIAD ou les infirmiers libéraux qui ont signé une convention  
Coordination avec les partenaires

#### Les soignants

Une équipe de 22 soignants :  
Aides soignants, infirmiers et ergothérapeute

### Sur prescription médicale

#### Equipe Mobile Spécialisée d'accompagnement (EMSA)

Pour les personnes atteintes de troubles cognitifs débutants afin de faciliter le maintien des activités quotidiennes et accompagner l'aidant

#### Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD)

Coopération entre l'ASMAD et les Associations ADMR de Ballots, Cossé le Vivien, Craon, Cuillé, Méral, Quelaines, Renazé, Saint Aignan sur Roë pour faciliter la coordination des interventions en réponse aux besoins des personnes.

### CONTACT

70, rue Lavoisier - 53230 Cossé le Vivien  
E-mail : [asmad.direction@gmail.com](mailto:asmad.direction@gmail.com)

## ADMR



pour tous, toute la vie, partout

Saint-Aignan-sur-Roë

- Brains-sur-les-Marches
- Fontaine-Couverte
- La Roë
- La Rouaudière
- Saint-Aignan-sur-Roë
- Saint-Erblon
- Saint-Michel-de-la-Roë
- La Selle-Craonnaise
- Senonnes



L'ADMR,  
toujours à vos côtés !

Dans le respect des gestes barrières.

02 43 07 45 94

[staignan.admr53@wanadoo.fr](mailto:staignan.admr53@wanadoo.fr)

[www.admr53.fr](http://www.admr53.fr)



## L'Épicerie Sociale

L'année 2020 sera définitivement inclassable... La crise sanitaire liée au COVID-19 se conjugue à tous les temps, passé, présent et futur. Nous ne maîtriserons l'avenir qu'à la seule condition d'avancées thérapeutiques notoires, vaccins et médicaments efficaces.

### Revenons un peu en arrière...

À l'annonce du confinement, l'épicerie sociale a dû se résoudre à mettre en parenthèse son fonctionnement "classique", au profit d'une distribution de colis alimentaires (toujours valable à ce jour) plus en adéquation avec les recommandations sanitaires actuelles.

Ce changement de fonctionnement n'aurait pu se faire sans le soutien matériel (remise de masques, gants, gel hydroalcoolique...) et humain (via les agents qui ont assuré la distribution pendant la période de confinement) du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon. Nous les remercions sincèrement de nous avoir accompagnés et de nous avoir permis de maintenir notre mission sur le territoire.

Depuis le déconfinement, les bénévoles sont revenus progressivement au sein de l'épicerie sociale, tous animés par l'altruisme et le plaisir de se retrouver. Parce que c'est aussi ça le Pélican, un endroit convivial et chaleureux où chacun est heureux de partager de bons moments. Un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement et leur bonne humeur !

Toutes les denrées alimentaires que nous distribuons viennent en grande partie de la Banque alimentaire, la communauté de communes du Pays de Craon participe en versant une participation financière à la tonne. Cette contribution s'est élevée à 2 750 € pour 2019. Toutes ces denrées proviennent de sur-stocks des grandes et moyennes surfaces et des dons. Malheureusement, avec la crise sanitaire, la collecte de printemps n'a pu avoir lieu et les stocks s'amenuisent.

D'autres acteurs tels que l'ESAT du Ponceau et les communes du territoire contribuent indéniablement au bon fonctionnement de l'épicerie sociale. Nous tenons à travers ces quelques lignes à les saluer.

### LIEU

Ancienne trésorerie  
rue Pierre Boisramé 53390  
Saint-Aignan-sur-Roë

E-mail : asso.pelican@orange.fr  
Tél. 02 43 06 14 18



### POUR RAPPEL :

L'association est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous êtes intéressé, merci de contacter :  
Noëlle BILHEUX : 02 43 06 54 34 / Maryse BEYER : 06 72 41 59 42



L'épicerie sociale est ouverte de 14h à 17h  
les vendredis tous les 15 jours,  
sauf jours fériés et vacances d'été.

Le ravitaillement se fait toujours la veille,  
la plupart du temps le jeudi (sauf jours fériés).

La mise en place des denrées est effectuée  
la veille également à partir de 16h.

### PLANNING DE DISTRIBUTION DU 5 MARS AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2021

MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Vendredi 5 Vendredi 19	Vendredi 2 Vendredi 16 Vendredi 30	Vendredi 14 Vendredi 28	Vendredi 11 Vendredi 25
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
Vendredi 9 Vendredi 23	Vendredi 6	Vendredi 3 Vendredi 17	Vendredi 1 <sup>er</sup>

## L'espace France Services du Pays de Craon

L'espace France Services du Pays de Craon c'est :



- Un espace informatique en accès libre (internet, traitement de texte)
- De la documentation sur les thèmes : la santé, la mobilité, l'emploi, la formation, l'accès aux droits, la retraite...
- Un accueil en toute confidentialité
- Un accompagnement aux démarches en ligne :  
Création d'une adresse mail  
Information sur France Connect  
Impression et numérisation de documents
- Un accompagnement aux démarches administratives



- Une médiatrice sociale pour vous accompagner dans vos démarches administratives et sociales  
Pour prendre rendez-vous : 02.43.09.09.65  
Possibilité d'être reçu à Craon, Cossé-Le-Vivien et Renazé
- Une chargée de mission emploi pour vous conseiller et vous soutenir dans votre recherche d'emploi  
Pour prendre rendez-vous : 06.79.39.32.41  
Possibilité d'être reçu à Craon, Cossé-Le-Vivien et Renazé

Espace France Services du Pays de Craon

29 rue de la Libération  
53400 CRAON  
franceservices@cias.paysdecraon.fr  
02 43 09 09 65

Le Lundi  
9h-12h30 / 14h30-17h30  
Du Mardi au Vendredi  
9h-12h30 / 13h30-17h30



Nous vous accueillons à l'Espace France Services pour	
santé famille retraite services	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte</li> <li>• Accompagnement aux services en ligne</li> <li>• Mise en relation avec un technicien MSA</li> </ul>
ALLOCATIONS FAMILIALES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte</li> <li>• Accompagnement aux services en ligne</li> <li>• Mise en relation avec un technicien CAF</li> </ul>
L'Assurance Retraite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte</li> <li>• Dossier retraite (demande et informations)</li> </ul>
L'Assurance Maladie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte AMELI</li> <li>• Démarches en ligne (carte européenne, paiement)</li> <li>• CMU-C / ACS</li> <li>• Messagerie sécurisée AMELI</li> </ul>
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte</li> <li>• Déclarer les revenus en ligne</li> <li>• Paiement en ligne</li> <li>• Messagerie sécurisée</li> </ul>
Fepem	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte (CESU)</li> <li>• Inscription d'un salarié à domicile</li> <li>• Accompagnement aux démarches</li> <li>• Déclaration mensuelle</li> </ul>
pôle emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte</li> <li>• Actualisation du dossier</li> <li>• Conseil et soutien dans la recherche d'emploi</li> </ul>
Agence Nationale des Titres Sécurisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création du compte ANTS (Agence Nationale des Titres sécurisés)</li> <li>• Accompagnement à la demande de permis de conduire</li> <li>• Accompagnement à la demande de carte grise</li> </ul>
Poste	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation des outils en ligne la poste.net</li> <li>• Création adresse mail</li> <li>• Coffre fort électronique</li> </ul>

Ils vous accueillent à l'Espace France Services			
MSA	Mutualité Sociale Agricole	Lundi (journée)	Sur rendez-vous au 02.43.39.43.39
ALLOCATIONS FAMILIALES	Caisse d'Allocations familiales	Jeudi et vendredi (accueil en Visio)	Sur Rendez-vous sur internet ou à la Msap 02.43.09.09.65
Mission Locale 53	Mission Locale	Lundi (Journée) et jeudi (matin)	Sur rendez-vous au 02.43.07.27.49
CAP EMPLOI	Cap Emploi	Mardi (journée)	Sur rendez-vous au 02.43.56.66.63
Maison des Ados	Maison des Ados	Mercredi après-midi	Permanence de 14h à 17h30 02.43.56.93.67
CIDFF	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	4ème Vendredi après-midi du mois	Sur rendez-vous au 02.43.56.99.29
Espace Info Energie	Espace Info Energie	3ème mercredi matin du mois	Sur rendez-vous au 02.52.46.00.00
SOLHA	SOLHA	3ème mercredi matin du mois	Sans rendez-vous 02.43.91.19.91
Gendarmerie Nationale	Gendarmerie Nationale	2ème mercredi AM du mois	Sans rendez-vous de 14h00 à 17h
Entraide Services	Entraide Services	En fonction de la demande	Sur rdv au 02.43.70.43.60
Carsat	Service Sociale CARSAT	Mardi ou mercredi	Sur rdv au 3646



## Installation et programme d'actions du Syndicat du Bassin de l'Oudon

Le Syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui intervient pour l'aménagement et la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. Le bassin versant est un territoire géographique qui correspond à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau. Un bassin versant se délimite par des lignes de partage des eaux (ligne de crêtes), frontières naturelles dessinées par le relief.

Suite aux élections municipales, l'installation du Syndicat s'est déroulée le 25 septembre 2020. Les 53 délégués désignés par les collectivités membres pour siéger au Syndicat du Bassin de l'Oudon se sont réunis au Parc des Expositions de Segré. Monsieur Gilles Grimaud a été réélu Président, il sera épaulé par 7 vice-présidents.

Cette année marque aussi la signature du nouveau contrat territorial "eau". Ce contrat se distingue par son côté multithématique pour la restauration des milieux aquatiques, l'amélioration de la qualité des eaux et la gestion quantitative de la ressource en eau. Il est défini pour une durée de 3 ans. (Pour en savoir plus : [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr)) 11 agents sont missionnés pour accompagner les élus dans leurs décisions et mettre en oeuvre ces actions.



Echange de pratiques entre agriculteurs pour limiter l'utilisation de produits phytosanitaires

Ce nouveau contrat prévoit notamment des actions pour l'amélioration de la qualité de l'eau, avec des conseils et prestations agricoles destinés aux exploitants agricoles du bassin de l'Oudon. 3 types de prestations sont proposés : accompagnement collectif, diagnostic changement de système, diagnostic écoute-conseil.

L'accompagnement collectif permet aux exploitants de travailler sur différentes thématiques de progrès, comme l'autonomie alimentaire, la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, la préservation et la restauration des sols ou encore les leviers d'adaptation au changement climatique. Ces collectifs agricoles sont des lieux d'échanges privilégiés, qui permettent le partage des succès et des difficultés, et la diffusion de pratiques innovantes sur le territoire.

Les diagnostics changement de système permettent un accompagnement individuel poussé aux exploitants qui souhaitent mettre en place des évolutions conséquentes sur leur exploitation, vers des pratiques plus écologiques et vertueuses en terme de qualité de l'eau : augmentation de la surface en herbe, diminution du chargement, diversification des cultures et allongement des rotations, limitation du travail du sol et limitation de l'usage de pesticides, ajustement de la stratégie de désherbage, multiplication et diversification des couverts...

Les diagnostics écoute-conseil sont destinés aux exploitants moins avancés dans une démarche agro-environnementale. Ils permettent à l'exploitant de faire le point sur son exploitation et de repérer d'éventuelles pratiques à risques pour la qualité de l'eau.

## Travaux réalisés sur le bassin versant de l'Oudon en 2020

### Restauration de la continuité écologique :

C'est la libre circulation des poissons et des sédiments d'amont en aval et d'aval en amont dans un cours d'eau.

Création d'une rivière de contournement d'un obstacle au franchissement piscicole et sédimentaire à Craon.

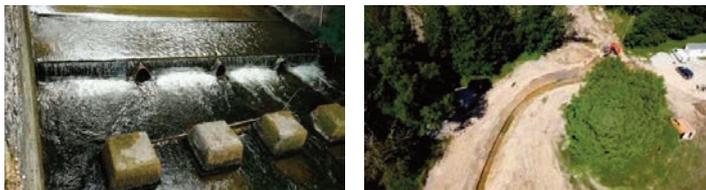


Figure 1 Clapet ne permettant pas la continuité écologique et rivière de contournement

### Restauration hydromorphologique :

Restauration du lit du cours d'eau et entretien de la végétation en berge sur le Ruthor affluent de l'Araize sur la commune de Bouillé-Ménard.



Figure 3 Lit surcreusé du cours d'eau et lit modifié avec berges adoucies

### Réduction des inondations :

Aménagement du lit du cours d'eau et allongement d'une canalisation d'eau pluviale pour limiter les inondations d'une habitation à Marans.



Figure 2 Aménagement du lit du cours d'eau et conduite eau pluviale

### Régulation des espèces envahissantes aquatiques :

Arrachage de Jussie sur les berges du plan d'eau à Livré la Touche.



Figure 4 Berge envahie par la présence de Jussie et après arrachage

## Polleniz

### Polleniz s'organise pour s'adapter à la diversité de ses activités et de ses adhérents

Polleniz, association qui accueille tous les propriétaires et détenteurs de végétaux et produits végétaux, est en charge de la santé du végétal. Son nouveau président, Roland Foucault, élu lors de l'Assemblée générale du 23 septembre 2020, a émis la volonté d'avoir un représentant dans chaque département où Polleniz mène des actions. Il sera donc secondé par 4 vice-présidents : Alain Colas (Loire-Atlantique), Catherine Girault (Sarthe), Richard Chamaret (Mayenne) et Jacques Rauturier (Vendée). Alain Pelloquin (trésorier), Luc Normand (trésorier adjoint), secrétaire (François Ouvrard), secrétaire adjoint (Claude Charron) complètent le bureau.

Le conseil d'administration est maintenant composé de 18 membres qui représentent les adhérents de chaque collège et de chaque département.

L'adhésion à Polleniz est ouverte aux professionnels de la filière végétale, aux collectivités territoriales et EPCI, aux jardiniers amateurs et autres propriétaires d'espaces végétalisés et aux opérateurs de luttes collectives. Les adhérents sont donc répartis en 4 collèges et bénéficient d'offres de services dédiés.

Polleniz applique le concept clé de la prévention, de la surveillance et de la lutte contre des dangers sanitaires, des organismes nuisibles, des organismes émergents et des espèces exotiques envahissantes ayant des impacts négatifs sur l'économie, l'environnement et/ou la santé publique. Entre autres, l'association met en oeuvre la lutte collective contre les chenilles urticantes (processionnaires du pin, du chêne, Bombyx cul brun...). Elle anime et coordonne la lutte contre les Rongeurs aquatiques envahissants (RAE) grâce à son réseau de piégeurs bénévoles. Polleniz propose aussi aux communes d'adhérer à un Plan d'Action Collectif Frelon Asiatique (PAC FA) qui permet de mettre rapidement en oeuvre une intervention en cas de détection d'un nid et d'assurer un suivi de la population de frelons asiatiques sur le territoire.

Polleniz a également mis en place un plan d'action contre l'Ambrosie à feuilles d'armoise et la Berce du Caucase. Ces plantes exotiques envahissantes représentent de réels enjeux de santé publique et environnementaux.

En outre, Polleniz c'est aussi un réseau de salariés et d'adhérents experts dans les domaines de la protection des végétaux, de la biodiversité et des problématiques de santé, qui peuvent vous accompagner aussi sur vos besoins d'expertises en santé



COLLEGE DES PROFESSIONNELS	COLLEGE DES COLLECTIVITES	COLLEGE DES NON-PROFESS.	COLLEGE DES OPERATEURS
Claude CHARRON (53)	Richard CHAMARET (53)	Jean-Yves CROCHET (85)	Philippe CHAUDET (53)
Philippe JAHAN (44)	Roland FOUCAULT (53)	Catherine GIRAULT (72)	Alain COLAS (44)
Nicolas LECROC (72)	Jean-Marie DENIEUL (72)		Jean-René GOURAUD (44)
Thierry LIGONNIERE (49)	Luc NORMAND (44)		Joël LOUAZE (72)
Alain PELLOQUIN (85)	François OUVRARD (44)		William SOULARD (72)
			Jacques RAUTURIER (85)

des végétaux et en environnement comme pour vos besoins de formations. Les collaborateurs sont répartis sur toute la région dans des antennes départementales que vous pouvez contacter pour obtenir plus de renseignements sur les actions de Polleniz.

*Polleniz 53*

*Responsable d'antenne : Fabien Angot*

*Elu départemental référent : Richard Chamaret*

#### CONTACT

17 boulevard des Manouvriers  
Zone artisanale 53810 Changé

Tél. 02 43 56 12 40 E-mail : polleniz53@polleniz.fr  
www.polleniz.fr

## C'est quoi un juré d'assises ?

Selon Monsieur LAROUSSE ou Monsieur ROBERT (le Petit), juré d'assises signifie : Citoyen désigné par voie de tirage au sort en vue de participer au jury d'une cour d'assises. Mais la question est aussi de savoir comment on peut être désigné juré d'assises ? Nous allons y répondre dans cette page car tout le monde peut l'être un jour. Et c'est une obligation légale ! La loi le dit et comme chacun le sait, surtout les latinistes : "Dura lex, sed lex".



C'est un arrêté préfectoral qui définit les règles de ce tirage au sort dans chaque département. Pour la Mayenne, il faut 300 jurés d'assises soit 1 juré pour environ 1 000 habitants. La liste préparatoire est établie à partir de la liste électorale et comporte un nombre triple à celui requis. Dans chaque commune

de plus de 1 000 habitants, le Maire procède au tirage uniquement sur sa liste. A contrario, pour les communes de moins de 1 000 habitants, le Préfet désigne une commune chargée d'organiser ce tirage au sort avec les autres communes rattachées pour cette désignation. Sur le canton de Cossé (28 communes), les 4 communes de plus de 1 000 (Ballots, Cossé, Méral et Renazé) ont procédé individuellement au tirage. Les 24 autres communes (d'Astillé, Athée à Senonnes, Simple) de moins de 1 000 ont été invitées à se regrouper et c'est la commune de La Selle-Craonnaise qui a été désignée comme lieu d'organisation. Au jour fixé (toujours en juin), les 23 maires ou leurs représentants ont été reçus par M. JUGE pour procéder au tirage de 33 personnes. La loi précise également la manière de tirer au sort. Il est d'abord tiré au sort une commune parmi les 24 présentes ; puis on procède au tirage de la personne un premier tirage donne le chiffre des unités, le second celui des dizaines et enfin le troisième celui des centaines donnant ainsi le numéro d'inscription sur la liste générale des électeurs. Pour le tirage au sort du deuxième juré, il est de nouveau tiré au sort une commune parmi les 24. Suivant cette règle, plusieurs jurés peuvent faire partie d'une même commune ; à l'inverse, une

commune peut n'avoir aucun juré. Cette opération est effectuée 33 fois. Ultime précision, les personnes de moins de 23 ans ne peuvent pas être désignées. Pour notre commune, le tirage de l'année 2020 a désigné Guillaume VIEL. Enfin, c'est le Procureur qui retient 11 noms sur les 33 personnes proposées. Il faut donc une bonne dose de chance pour pouvoir participer au moins une fois dans sa vie à un jury d'assises. Une expérience très enrichissante aux dires des personnes qui ont pu participer.

Dernière précision utile les jurés tirés au sort et retenus peuvent être appelés pendant les cinq années qui suivent le tirage (mais ils ne pourront siéger qu'une fois pendant cette période).



Après le travail, un moment convivial partagé avec les élus des communes du canton de Cossé-le-Vivien



Vœux de la commune



Distribution de masques



Remise des dictionnaires



Remerciements  
à Mr Bruno Clavier



La journée citoyenne - 24 octobre 2020



Commémoration du 11 novembre



# 2020 en photos

## L'école...



Célébration de l'Épiphanie  
à l'église



Les défis château  
du confinement



Les enfants posent  
du carrelage



Cross UGSEL



Journée Synode à Craon  
avec le réseau +53



Coin cuisine transformé en  
crêperie pour la Chandeleur



Séances de piscine à Craon



Plus d'école mais les prénoms des enfants  
sont accrochés au portail



Tournoi de Mølky  
sur le champ de courses



Sécurité routière



Une équipe de parents motivés  
qui préparent la rentrée



Visite du chantier avec le maçon



Arbre de Noël



Sensibilisation au tri sélectif



Le chantier est terminé



Quel plaisir de se retrouver  
dans la grande salle



Chant choral de la GS au CM2 avec les écoles  
de notre réseau +53



Sortie à la médiathèque de Craon

